



# *Fonds communs Impérial*

## *Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds*

*31 décembre 2006*

### *Fonds commun de dividendes canadiens Impérial*

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Si vous n'avez pas obtenu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, vous pouvez en obtenir un, sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous écrivant à la Banque CIBC, 5650, Yonge Street, 19th floor, Toronto (Ontario) M2M 4G3, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.



## Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

### Analyse du rendement du Fonds par la direction

#### Objectif et stratégies de placement

- Le Fonds commun de dividendes canadiens Impérial (*Fonds*) cherche à maximiser le revenu de dividendes, tout en tentant de préserver le capital, en investissant principalement dans des actions privilégiées de première qualité et des actions ordinaires produisant des dividendes de sociétés canadiennes dans des secteurs diversifiés.
- Le Fonds privilégie une stratégie de placement ascendante et prudente orientée vers l'accroissement des bénéfices donnant une pondération dominante aux caractéristiques fondamentales des actions individuelles.

#### Risque

- Le Fonds est un fonds d'actions canadiennes qui s'adresse aux investisseurs privilégiant le moyen terme et présentant un degré de tolérance au risque faible à modéré.
- La classification des risques du Fonds a été modifiée, passant de « modérée à élevée » à « faible à modérée » selon les recommandations du groupe de travail de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (*IFIC*). Le potentiel de volatilité du risque a été déterminé en utilisant la méthode de l'écart-type (c.-à-d. la dispersion des rendements d'un fonds par rapport à leur moyenne sur une période déterminée). La revue a été effectuée sur des écarts-types mobiles de trois ans et de cinq ans. Plus précisément, les recommandations du groupe de travail de l'IFIC visent à l'adoption d'une méthode uniforme pour la classification des risques de volatilité des fonds par les gérants des fonds communs de placement.
- En dépit du changement de classification des risques du Fonds, sur la période de un an terminée le 31 décembre 2006, aucune modification importante n'a eu d'incidence sur le degré de risque global du Fonds. Les risques d'investissement dans le Fonds demeurent tels qu'ils sont présentés dans le prospectus simplifié.

#### Résultats d'exploitation

Gestion globale d'actifs CIBC inc. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds. Le commentaire qui suit reflète le point de vue du sous-conseiller et présente un sommaire des résultats

d'exploitation du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Le Fonds a produit un rendement de 12,01 % pour la période, ce qui est inférieur à l'indice composé S&P/TSX (*indice de référence principal*), qui a produit un rendement de 17,26 % pour la même période. Le Fonds a surpassé l'indice de référence secondaire, un indice mixte composé à 45 % de l'indice composé S&P/TSX, à 45 % de l'indice 50 actions privilégiées BMO Nesbitt Burns et à 10 % de l'indice obligataire universel Scotia Capitaux (*indice de référence secondaire*), qui a affiché un rendement de 10,07 % pour la même période.

Le Fonds a augmenté ses placements en actions au cours de l'exercice. À la fin de 2005, la composition de l'actif était comme suit : 50 % en actions, 24 % en actions privilégiées, 13 % en obligations et le reste en liquidités. À la fin de 2006, l'actif était réparti comme suit : 61 % en actions, 18 % en actions privilégiées, 13 % en obligations et le reste en liquidités. Cette modification a été attribuable au rétrécissement du marché des actions privilégiées et à l'amélioration des possibilités du côté des actions.

Le Fonds a surpassé l'indice de référence secondaire grâce à une surpondération dans les actions. La surpondération dans les titres de sociétés à forte capitalisation a aussi contribué au rendement du Fonds.

La composante actions privilégiées du portefeuille a sous-performé, en raison du manque de titres appropriés et de sa sensibilité aux variations de taux d'intérêt.

La pondération des fiducies de revenu de la partie du portefeuille consacrée aux actions a chuté de 11,8 % au début de l'exercice à environ 11,1 % à la fin de l'exercice, en raison de la diminution de la valeur marchande. Les nouvelles règles fiscales du gouvernement fédéral proposées pour les fiducies de revenu et annoncées le 31 octobre 2006 ont mené à ce déclin.

La composante revenu fixe du portefeuille a sous-performé par rapport à l'indice obligataire universel Scotia Capitaux. La durée du Fonds demeure plus courte que celle de l'indice obligataire universel Scotia Capitaux, et est passée de 4,05 ans à 3,95 ans.

Les secteurs qui se sont le mieux comportés dans l'indice de référence principal sont les secteurs des matériaux, des technologies de l'information et des services de télécommunication. Le Fonds était surpondéré dans les services de télécommunication. Les positions du Fonds dans Falconbridge et Inco ont été éliminées, ces sociétés ayant été ciblées par des offres publiques d'achat au cours de la période.

La plus forte pondération du Fonds a été le secteur des services financiers, qui a affiché un rendement de 19,2 %, ce qui est supérieur au rendement de l'indice de référence. Le Fonds est sous-pondéré dans le secteur de l'énergie, qui a affiché un rendement de 6,1 %, ce qui est inférieur au rendement de l'indice de référence.

Au cours de l'exercice, le Fonds détenait 10 des 15 titres les plus performants de l'indice de référence : Banque Royale, Falconbridge, Manuvie, Banque CIBC, Inco, Banque Toronto-Dominion, Banque de Nouvelle-Écosse, Teck Cominco, Rogers Communications et Alcan. Le sous-conseiller a créé de nouvelles positions dans Petro-Canada, Penn West Energy Trust, Alcan, Chemin de fer Canadien Pacifique, Manuvie et Rogers Communications. Il a également ajouté des positions dans Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales, vendue par BCE, et a éliminé les positions dans Epcor Power du portefeuille.

L'incidence nette de l'ensemble des opérations sur capitaux propres a été l'augmentation de la pondération dans les secteurs de l'énergie, des industrielles, des télécommunications et des services financiers, et la réduction de la pondération dans le secteur des matériaux.

Le rendement du Fonds sera principalement touché par le rendement de l'indice de référence principal, puisque les actions ordinaires représentent 61 % de l'actif du Fonds. Les variations des taux d'intérêt auront également une incidence sur le rendement du Fonds, puisque les obligations et les actions privilégiées sont sensibles à ces variations.

Au cours de la période, l'actif du Fonds a progressé d'environ 30 %, surtout en raison des rentrées de fonds provenant des clients. Bien que ces flux de trésorerie soient importants, l'effet sur le Fonds est considéré comme faible.

#### Événements récents

Au cours de la période, des changements ont été apportés aux indices de référence mesurant le rendement du Fonds. L'indice de

référence principal du Fonds est passé d'un seul indice de référence mixte, composé à 60 % de l'indice 50 actions privilégiées BMO Nesbitt Burns, à 35 % de l'indice plafonné S&P/TSX et à 5 % de l'indice obligataire universel Scotia Capitaux, à un seul indice de référence général : l'indice composé S&P/TSX. Ce changement a été apporté afin d'assurer la comparaison avec le rendement d'un indice général de titres approprié. De plus, un indice de référence secondaire mesurant le rendement a été ajouté afin de mieux représenter les stratégies de placement du Fonds. L'indice secondaire est un indice mixte composé à 45 % de l'indice composé S&P/TSX, à 45 % de l'indice 50 actions privilégiées BMO Nesbitt Burns et à 10 % de l'indice obligataire universel Scotia Capitaux.

Pendant la période, le Fonds a présenté certains risques à l'égard des fiducies de revenu. Le 31 octobre 2006, le ministère des Finances du Canada a présenté un résumé des intentions du gouvernement relativement à l'introduction de mesures fiscales visant à supprimer les avantages fiscaux des entités structurées en fiducies de revenu et de certaines sociétés de personnes cotées en Bourse par rapport aux sociétés par actions. Les changements proposés sont les suivants :

- À compter de 2007, les fiducies de revenu et les sociétés de personnes nouvellement créées seront imposées de la même manière que les sociétés par actions. C'est à compter de l'année d'imposition 2011 que les fiducies de revenu et les sociétés de personnes existantes seront concernées par cette mesure, qui mettra fin aux avantages fiscaux dont bénéficient les fiducies de revenu et les sociétés de personnes.
- Le taux fédéral-provincial global effectif qui devra être payé par les fiducies de revenu et les sociétés de personnes sur les distributions sera de 34 % en 2007 (reflétant ainsi l'impôt fédéral et l'impôt provincial sur les sociétés de capitaux) pour baisser à 31,5 % d'ici 2011. Du total de l'impôt perçu, le gouvernement fédéral prévoit redistribuer, à hauteur de 13 %, cet argent aux provinces.
- Ces propositions ne s'appliquent pas à la plupart des fiducies de placement immobilier.

À long terme, on s'attend à ce que les fiducies de revenu soient évaluées de la même façon que les sociétés imposables et que leurs actions soient considérées comme des actions ordinaires à rendement élevé. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* pour de plus amples renseignements, le cas échéant, sur les fiducies de placement.

## Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et des sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des honoraires suivants :

### Gérant du Fonds

La Banque CIBC est le gérant (*gérant*) du Fonds. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds. Le Fonds peut verser au gérant des frais de gestion annuels maximums d'au plus 0,25 % de la valeur de l'actif net du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*.

### Fiduciaire du Fonds

La Compagnie Trust CIBC (*Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (*fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

### Conseiller en valeurs du Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de conseiller en valeurs du Fonds. À ce titre, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

### Sous-conseiller du Fonds

GACI a retenu, comme sous-conseiller du Fonds, les services de Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC. À ce titre, Gestion CIBC fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds. GACI verse des honoraires à Gestion CIBC.

### Gérants discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Fonds sont offertes exclusivement par l'entremise des services discrétionnaires de gestion de placements de Trust CIBC, Gestion privée de portefeuille CIBC inc. (*GPP CIBC*) et Gestion CIBC (*gérants discrétionnaires*), chacune étant une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC. Les gérants discrétionnaires achètent des parts du Fonds au nom de leurs clients et sont les porteurs de parts inscrits du Fonds. Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*) et Placements CIBC inc. (*Placements CIBC*), chacune étant une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, sont les courtiers par l'intermédiaire de qui les clients sont dirigés vers Trust CIBC et Services de portefeuille personnalisé CIBC. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Fonds. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des comptes gérés discrétionnaires, lesquels peuvent comprendre des parts du Fonds. La Banque CIBC

reçoit des honoraires de Trust CIBC à l'égard de SI CIBC et Placements CIBC en aidant les clients à ouvrir des comptes de gestion de placements discrétionnaires auprès de Trust CIBC et en gérant les relations avec les clients. La Banque CIBC est responsable de la rémunération des conseillers de la Banque CIBC et peut les payer à même ces honoraires. Vous trouverez d'autres détails sur l'entente entre la Banque CIBC et Trust CIBC dans l'accord sur les comptes de gestion de placements discrétionnaires entre Trust CIBC et ses clients.

GPP CIBC et Gestion CIBC reçoivent des honoraires de leurs clients en leur offrant des comptes gérés discrétionnaires, lesquels peuvent comprendre des parts du Fonds, et peuvent verser une partie de ces honoraires à leurs conseillers en valeurs.

### Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, à Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*) et CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des services de recherche, de statistique et d'autres services aux sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, qui traitent les opérations de courtage (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage sur titres gérés). Ces services aident les sous-conseillers à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, le gérant peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds a versé à MM CIBC des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 13 925 \$. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans la valeur. Le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à CIBC World Markets Corp.

### **Opérations du Fonds**

Le Fonds peut acheter et vendre des titres de la Banque CIBC. Le Fonds peut également, de temps à autre, acheter des titres souscrits par un courtier relié, comme MM CIBC et CIBC World Markets Corp., chacune étant une société affiliée du gérant. Ces opérations sont actuellement effectuées conformément aux dispenses que le Fonds a reçues des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada.

### **Dépositaire**

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (*dépositaire*) qui détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'elle peut détenir. Le dépositaire peut désigner des

sous-dépositaires pour le Fonds. Les frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gérant et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC est propriétaire d'environ la moitié de la Compagnie Trust CIBC Mellon.

### **Fournisseur de services**

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*CIBC STM*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de comptabilité et d'information financière sur le Fonds, de prêt de titres et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gérant et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC est le propriétaire indirect d'environ la moitié de CIBC STM.

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Fonds de la période terminée les 31 décembre des exercices indiqués. Ces informations sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds.

### Valeur liquidative par part du Fonds

	2006	2005	2004	2003 <sup>†</sup>
<b>Valeur liquidative par part au début de la période</b>	19,53 \$	17,44 \$	16,25 \$	14,41 \$ <sup>△</sup>
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>				
Total des revenus	0,81 \$	0,71 \$	0,68 \$	0,62 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,83	0,16	0,15	0,23
Gains latents (pertes latentes) pour la période	0,68	1,96	1,03	1,62
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>1</sup></b>	2,31 \$	2,82 \$	1,85 \$	2,46 \$
<b>Distributions :</b>				
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,32 \$	0,23 \$	0,13 \$	0,15 \$
Des dividendes	0,46	0,44	0,53	0,49
Des gains en capital	0,16	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—
<b>Total des distributions annuelles<sup>2</sup></b>	0,94 \$	0,67 \$	0,66 \$	0,64 \$
<b>Valeur liquidative par part à la fin de la période</b>	20,89 \$	19,53 \$	17,44 \$	16,25 \$

<sup>†</sup>Données présentées pour la période du 24 novembre 2003 au 31 décembre 2003.

<sup>△</sup>Prix de souscription initial

<sup>1</sup>La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date visée. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>2</sup>Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties en parts additionnelles, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires

	2006	2005	2004	2003 <sup>†</sup>
<b>Actif net (en milliers)<sup>3</sup></b>	529 109 \$	407 774 \$	286 501 \$	223 075 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>3</sup></b>	25 332 510	20 876 616	16 428 507	13 729 985
<b>Ratio des frais de gestion<sup>4</sup></b>	0,07 %	0,07 %	0,09 %	0,04 %*
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge<sup>5</sup></b>	0,33 %	0,31 %	0,33 %	0,31 %*
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>6</sup></b>	8,73 %	3,35 %	7,91 %	133,34 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,03 %	0,01 %	0,03 %	0,26 %*

<sup>†</sup>Données présentées pour la période du 24 novembre 2003 au 31 décembre 2003.

\*Le ratio a été annualisé.

<sup>3</sup>Données présentées aux 31 décembre des périodes indiquées.

<sup>4</sup>Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds pour la période et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période.

<sup>5</sup>La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gérant. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou à les prendre en charge peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>6</sup>Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds sont élevés au cours d'une période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

<sup>7</sup>Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres frais d'opération de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

## Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels au gérant en contrepartie de la prestation de services de gestion, de distribution et de conseil en placement ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Ces frais sont calculés en pourcentage de l'actif net du Fonds, et calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Chaque Fonds est tenu de payer la taxe sur les produits et services (TPS) sur les frais de gestion.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, environ 100 % des frais de gestion tirés du Fonds sont attribuables aux charges d'administration, aux conseils en placement et au profit. Ces montants n'incluent pas les honoraires auxquels on a renoncé ni les charges prises en charge.

## Rendement passé

---

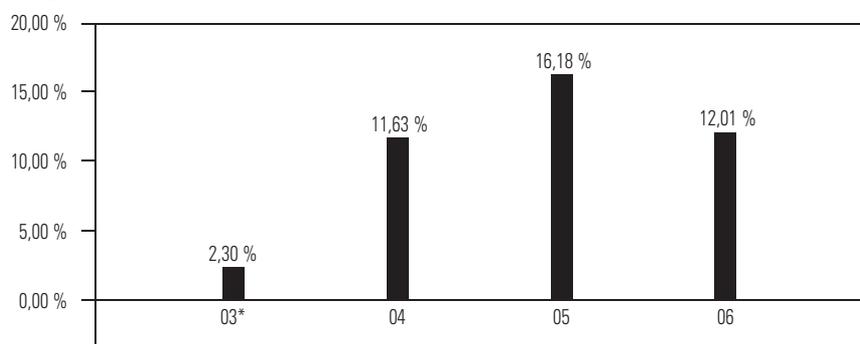
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais de vente, de rachat, de distribution ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

L'indice de référence principal est l'indice composé S&P/TSX. Cet indice se veut représentatif du marché boursier canadien. Il englobe les sociétés les plus importantes inscrites à la Bourse de Toronto. Il comprend des actions ordinaires et des parts de fiducies de revenu et constitue le principal indice de référence pour la majorité des caisses de retraite et des fonds communs canadiens. Une analyse du rendement du Fonds comparativement à son indice de référence se trouve à la rubrique *Résultats d'exploitation*.

L'indice de référence secondaire du Fonds est un indice mixte constitué à 45 % de l'indice composé S&P/TSX, à 45 % de l'indice 50 actions privilégiées BMO Nesbitt Burns et à 10 % l'indice obligataire universel Scotia Capitaux (*indice de référence secondaire*). L'indice 50 actions privilégiées BMO Nesbitt Burns se veut représentatif du marché canadien des actions privilégiées. Il se compose de 50 actions privilégiées émises par des sociétés canadiennes. L'indice obligataire universel Scotia Capitaux englobe plus de 900 obligations négociables sur le marché canadien, dont l'objectif est d'illustrer le rendement du vaste marché obligataire de qualité supérieure canadien. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

## Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous donne le rendement du Fonds pour les périodes présentées et illustre comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ce diagramme indique en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier, à moins d'indication contraire.



\*Le rendement de 2003 couvre la période du 24 novembre 2003 au 31 décembre 2003.

**Rendements composé annuels**

Le tableau suivant montre le rendement total composé annuel du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2006. Le rendement total composé annuel est également comparé avec les indices de référence du Fonds et l'indice de référence précédent. Se reporter à la section *Événements récents* pour avoir une explication du changement d'indice de référence principal.

	Fonds commun de dividendes canadiens Impérial	Indice composé S&P/TSX	Indice de référence secondaire	Indice de référence précédent
Derniers exercice	12,01 %	17,26 %	10,07 %	8,77 %
Trois derniers exercices	13,26 %	18,55 %	10,99 %	9,55 %
Depuis la création	13,63 %	19,78 %	11,69 %	10,16 %

**Sommaire du portefeuille de placements (au 31 décembre 2006)**

Le  *sommaire du portefeuille de placement* pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en composant le 1-888-357-8777, en nous écrivant à la Banque CIBC, 5650 Yonge Street, 19th floor, Toronto, Ontario, M2M 4G3, ou en consultant le site Web à l'adresse [www.cibc.com](http://www.cibc.com).

<b>Répartition par secteur</b>	<b>% de l'actif net</b>
Actions canadiennes – Secteur financier	38,40 %
Actions canadiennes – Énergie	16,15 %
Obligations canadiennes	13,31 %
Actions canadiennes – Services de télécommunication	8,44 %
Placements à court terme	7,60 %
Actions canadiennes – Services publics	7,36 %
Actions canadiennes – Matériaux	3,25 %
Actions canadiennes – Consommation discrétionnaire	2,11 %
Actions canadiennes – Industrie	1,94 %
Actions canadiennes – Consommation courante	0,89 %
Autres actifs, moins les passifs	0,55 %

<b>Principales positions</b>	<b>% de l'actif net</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,55 %
Banque de Montréal	5,69 %
Banque Royale du Canada	5,34 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,72 %
Gouvernement du Canada, 6,00 %, 01/06/2011	4,09 %
TransCanada Corp.	3,79 %
Canadian Oil Sands Trust	3,77 %
Gouvernement du Canada, 6,00 %, 01/06/2008	3,49 %
Enbridge Inc.	3,40 %
Banque Toronto-Dominion (La)	2,89 %
Telus Corp., sans droit de vote	2,47 %
Gouvernement du Canada, 4,50 %, 01/06/2015	2,43 %
Corporation Financière Power	2,35 %
Canadian Utilities Ltd., catégorie A	2,34 %
Hydro-Québec, 6,50 %, 15/02/2011	2,06 %
Fonds de placement immobilier RioCan	1,91 %
BCE Inc.	1,86 %
Société Financière Manuvie	1,73 %
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	1,73 %
Corporation Financière Power, 5,20 %, actions privilégiées, série C	1,39 %
Teck Cominco Ltd., catégorie B	1,35 %
Great-West Lifeco Inc., 4,70 %, actions privilégiées, série D	1,19 %
Financière Sun Life Inc.	1,17 %
BCE Inc., 5,32 %, actions privilégiées, série Z	1,12 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,09 %

## **Fonds communs Impérial**

### **Banque CIBC**

5650 Yonge Street, 19th floor  
Toronto (Ontario)  
M2M 4G3

### **Placements CIBC inc.**

1-888-357-8777

### **Site Web**

[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le Fond ou Portefeuille, constitue également des énoncés prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les réalisations actuelles du Fond ou Portefeuille diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres: l'économie générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.

Les placements dans les Fonds communs Impérial et l'utilisation du service de répartition de l'actif peuvent générer des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds communs Impérial dans lesquels vous pouvez investir en utilisant le service de répartition de l'actif. Les Fonds communs Impérial ne sont pas garantis. Leur valeur varie fréquemment, et les rendements antérieurs ne sont pas garants des rendements ultérieurs.

Gestion d'actifs CIBC exploite le volet gestion d'actifs au sein de la Banque CIBC. Gestion d'actifs CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC. Le logo CIBC et « CIBC Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques déposées de la Banque CIBC.



**Gestion d'actifs  
CIBC**

**Pour ce qui compte  
dans votre vie.**